

Formation « Conseils locaux de santé mentale : méthodes et pratiques »

Niveau 2

JOUR 1 – Présentations et réflexions éthiques

Matin (9h30-12h30) : Présentation du groupe et échanges de pratiques

- Petit déjeuner convivial et constellation de l'identité
- Présentations croisées (ballade de présentation)

Contenus : La mixité des promotions rendra nécessaire ce temps de présentations croisées. (1h30)

- Echanges de pratiques (1h30)

Contenus : Expériences de CLSM qui sont confrontés à une difficulté majeure concernant soit : une tension éthique dans son dispositif, une organisation complexe liée aux questions de territoires, soit une difficulté dans l'animation de réseau liée à des conflits ou des tensions interpersonnelles.

Les coordonnateurs présenteront leurs situations (2 situations) et le groupe échangera sur les pistes de réflexion. Ces pistes seront creusées sur la suite de la formation.

Intervenants :

- *Sophie Arfeuillère, Pauline Guézennec et un(e) coordonnateur(trice)*

Après-midi (13h30 – 16h30) : La dimension éthique dans le travail des CLSM

- Animation d'un débat sur les tensions éthiques posées et acquisition de techniques d'animation.

Contenus : De nombreuses questions se tiennent au croisement d'un cadre légal/opérationnel qui guide l'action et d'un questionnement permanent sur ce qui se joue éthiquement : lors d'études de situations complexes, pour établir des procédures SDRE, pour acter la participation de tous dans les groupes de travail...Le questionnement éthique est nécessaire et peut être porté par le CLSM, mais les débats et le besoin de trancher les questions imposent une pratique réfléchie de ces moments d'échanges. Le groupe sera amené à réfléchir sur le fond et la forme de ces temps de réflexion : Comment amener une réflexion éthique dans un groupe ? Comment animer ces échanges au regard de la nécessaire opérationnalité des pratiques ?

Intervenants :

- *Catherine Déliot, philosophe et formatrice d'ateliers « éthique et soins » en CHS.*

JOUR 2 – Réflexions législatifs et approfondissement sur la gestion de projets

Matin (9h30-12h30) : La nouvelle loi de santé et la psychiatrie ?

- Le nouveau cadre législatif et la place des CLSM

Contenus : La nouvelle loi de santé contiendra un volet sur la psychiatrie et prévoit une place particulière pour les CLSM. Quelle place ? Comment seront-ils outillés pour répondre aux enjeux éthiques et juridiques auxquels les CLSM doivent répondre ? Comment articuler leurs actions et celles des autres partenaires investis sur les questions de santé mentale sur un territoire ?

Intervenants :

- *Isabelle Genot Pok, juriste consultante – formatrice, CNEH – Centre de droit juriSanté.*

Formation « Conseils locaux de santé mentale : méthodes et pratiques »

Niveau 2

Après-midi (13h30 – 16h30) : Un focus sur les cellules de cas complexes

- Les cellules de cas complexes et les questions juridiques

Contenus : Présentation des expériences de cellules de cas complexes en France et état des lieux. Puis analyse juridique globale.

Les CLSM bien qu'étant des dispositifs au service de la collectivité, traitent régulièrement de situations individuelles qui ont trait aux modalités des soins psychiatriques : Soins à la demande d'un représentant de l'Etat (SDRE), rédaction de chartes, développement de cellules de cas complexes, débat autour du secret partagé, place de l'utilisateur... Toutes ces questions seront abordées sous l'angle juridique rendant compte de leurs réflexions en la matière.

Intervenantes :

- Valériane Dujardin, juriste, EPSM Lille-Métropole

JOUR 3 – Retours d'expériences

Matin (9h00-12h00) : Bilan de la feuille de route

- Retours sur la journée de la veille
- Réfléchir sur les objectifs à court terme – Etat des lieux

En petits groupes

- Tour de table (feuille de route de chacun sur ses propres objectifs à court terme) de ce qui a été fait

- Ce qui a marché / ce qui n'a pas marché

En grand groupe

Restitution en grand groupe, en focalisant sur ce qui a posé problème. (Rôle des animatrices de prendre note de cette liste)

Après-midi (13h00 - 16h00): Réflexions sur les problématiques rencontrées

- Réfléchir aux stratégies de solutions aux problèmes posés

Le « Pense-Ecoute »

Un groupe de « penseurs » et un groupe de « à l'écoute » ;

Liste des problèmes posés qui auront été soulevés le matin. (Selon le nombre de problèmes, chaque penseurs se positionnera sur un des problèmes ou sur les mêmes, s'il y a + de penseurs que de problèmes).

Pour chaque problème, les personnes qui composent le groupe de « penseurs » auront chacune 3', sans être interrompues, pour répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que tu comprends du problème ?
- Quelle serait ta/ tes stratégies pour y faire face ?
- Qui pourrait t'y aider ?

Pendant ce temps, le groupe « à l'écoute » prend des notes sur ce que les penseurs disent. Dès que tous les « penseurs » ont parlé, le groupe « à l'écoute » se réunit pour mettre en commun leurs prises de notes ; (ils ont 10'/15') Ensuite, ils présentent, comme ils le souhaitent, les résultats de cette mise en commun. Clôture suite aux échanges que cette restitution aura apportés.

- Evaluation

Contenus : Retours sur la formation auprès des stagiaires.

Animatrices :

- Sophie Arfeuillère, Chargée de mission « formations » pour le Psycom et formatrice

- Pauline Guézennec, Chargée de mission « CLSM » pour le CCOMS et sociologue

